

Les études en marais



Charente-Maritime

La région Nouvelle-Aquitaine possède un littoral long de 970 km, avec une spécificité importante car 250 km du littoral sont situés en zones de marais. On compte en effet 110 000 ha de zones humides, dont 86 000 ha en Charente Maritime. Ces sites ont une valeur écologique fondamentale pour l'équilibre biologique des espèces naturelles qui les habitent mais aussi pour les activités aquacoles qui en dépendent. Ces zones humides d'intérêt se composent de 25 000 ha de marais salé en Charente maritime et près de 200 ha de marais salés en Médoc permettant l'affinage et l'élevage d'huitres.

La production conchylicole est représentée dans ce milieu par le pré-grossissement d'huitres, le grossissement de palourdes, mais surtout de l'affinage d'huitres et l'élevage de crevettes impériales.

À l'occasion d'actions d'appui technique en marais, CAPENA intervient pour livrer une expertise en matière environnementale et de connaissance des milieux. L'objectif est d'assurer la pérennité des activités conchylicoles en veillant à une bonne gestion de ces sites riches mais fragiles.

CAPENA accompagne les professionnels pour une meilleure compréhension des phénomènes en action dans les marais que sont les claires ou les bassins d'élevage, pour une optimisation des pratiques d'élevage et pour déterminer les indicateurs de qualité de ces milieux semi-ouverts.

Le suivi de la qualité de l'eau en marais réalisé en partenariat avec un réseau de professionnels charentais et médocains permet depuis plus de vingt ans d'appréhender les risques pour les cheptels en élevage et d'apporter un soutien aux gestionnaires des zones humides. Ce réseau partenarial constitue également une base pour d'autres actions qu'elles portent sur la zootechnie (pré-grossissement en marais, mortalités et agents infectieux dans les huitres, optimisation des pratiques en marais, ...) ou sur une approche environnementale (gestion du développement de végétaux aquatiques, suivis sanitaires, ...).



Contacts privilégiés :

Anne-Lise Bouquet, chargée de mission aquaculture – Responsable des réseaux de suivi en marais